



HAL
open science

Licence Lettres modernes appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres modernes appliquées. 2010, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02037193

HAL Id: hceres-02037193

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037193>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université de Nîmes

Demande n° S3110049749

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres modernes appliquées

Présentation de la mention

La mention Lettres modernes appliquées assure une formation littéraire et linguistique selon une progression scandée par des appuis en méthodologie et en culture générale. L'étudiant acquiert une culture littéraire complète, en même temps qu'il développe des outils d'analyse des textes. Des enseignements de type transversal, en expression française, en langue étrangère, en recherche documentaire ou en informatique lui permettent de consolider ses acquis, tout en multipliant ses chances de réussir sa formation, et plus tard son insertion professionnelle. Il est ainsi préparé à des masters de lettres, d'enseignement ou de recherche. Dans le prolongement de sa formation littéraire, il est également initié à des savoirs préprofessionnels (livre, médias, presse, orthophonie) qui le préparent à une poursuite d'études en licences professionnelles des Métiers du livre, de l'édition ou de la communication culturelle, en masters des Métiers des arts et de la culture, du journalisme, mais aussi en écoles d'orthophonie. Les choix à l'orientation professionnelle sont encouragés par des stages en troisième année.

Avis condensé

● Avis global :

La maquette, par sa forme comme par son contenu, présente un caractère monolithique : le disciplinaire y est omniprésent, colonisant les compétences transversales ou additionnelles, et jusqu'au projet personnel et professionnel, pour autant qu'il existe. Les ouvertures sur d'autres disciplines y sont réduites. L'unicité du parcours le rend incompatible avec l'éventail des débouchés professionnels annoncé. La tonalité dominante des enseignements, très « académique », entre en contradiction avec l'épithète « appliquées » attachée au diplôme. Rédigé à la hâte, le dossier est très incomplet : de nombreux points essentiels restent dans l'ombre, sans que l'on sache si cela relève de négligences de rédaction, ou de réelles lacunes dans le dispositif. Le très petit nombre de personnels titulaires impliqués dans la mention explique sans doute ce fait ; le défaut d'encadrement local, qui ne saurait être compensé par l'intervention massive d'extérieurs, rend impraticable un suivi de l'étudiant et une évaluation sérieuse.

● Point fort :

- Intérêt de cette mention à l'Université de Nîmes.

● Points faibles :

- Inadéquation du contenu et de l'organisation des enseignements avec les objectifs de formation.
- Pilotage et encadrement pédagogique déficients.
- Aide à la réussite en 1^{ère} année quasi inexistante.
- Absence de toute procédure d'évaluation.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, le dossier devra être renseigné de façon à fournir des données factuelles d'une grande précision, mais aussi des analyses de ces mêmes données.

L'ensemble de la maquette (architecture, contenu, équilibre disciplinaire/transversal, progressivité, parcours) est à repenser, pour la rendre adéquate avec les objectifs affichés. Faire tenir dans un parcours unique un enseignement littéraire exigeant et un enseignement de type « culture et communication », avec son éventail d'options, s'avère incompatible avec le format du diplôme : aussi conviendrait-il de construire au moins trois parcours distincts au niveau L3 (littéraire, enseignement, culture et communication) qui discrimineraient les projets professionnels (définis en amont), les publics cibles et les contenus. En L1, l'ouverture et la transversalité devraient être renforcées, de façon à ce que le caractère intégrant et pluraliste de cette année apparaisse plus nettement.

Les dispositifs d'aide à la réussite (enseignements transversaux, enseignants référents, tutorat, aide personnalisée, suivi différencié, aide à la reprise d'études) devraient prendre un caractère opératoire, quantifiable et évaluable.

Le dispositif d'évaluation de la licence, conduit de façon systématique, devrait déboucher sur une réflexion qui, en impliquant l'ensemble de l'équipe pédagogique, amènerait des propositions concrètes. Non seulement le dossier est censé rendre compte des résultats d'une telle évaluation, mais il devrait, dans son élaboration, les incorporer. Il en est de même des données de suivi d'insertion, difficiles à collecter, mais essentielles dans le processus d'ajustement de l'offre de formation à la population cible.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Les personnels titulaires sont au nombre de deux (un enseignant-chercheur et un Prag). L'essentiel des intervenants est donc extérieur à l'établissement, soit des universités voisines (Montpellier 3 : 5/18), soit de l'IUFM de Nîmes (4/18), soit du secteur professionnel (6/18, soit un tiers). Les sections concernées sont la 9^e et la 7^e. Curieusement, ni la 8^e ni la 10^e section ne sont représentées. Le partenariat disciplinaire est ainsi très limité.

Nulle précision n'est donnée quant au fonctionnement de l'équipe pédagogique, en dehors du nom du « coordonnateur » de la mention. Seules apparaissent des responsabilités d'UE, réparties selon une logique suspecte, dans la mesure où elles ne permettent pas de distinguer entre intervenants, membres de l'équipe pédagogique ou membres de l'équipe de pilotage. Les deux titulaires de l'établissement se partagent à eux seuls 17 UE (10 pour l'un et 7 pour l'autre), tandis que 5 UE ne sont pas affectées.

Simplement mentionnée, l'évaluation interne des enseignements par les étudiants ne fait l'objet d'aucun commentaire. Quant à la valorisation du diplôme, le dossier mentionne « la participation des enseignants aux divers forums de la région Languedoc-Roussillon » et « la présentation de la licence par des enseignants, accompagnés d'étudiants, dans les lycées du bassin ». On aurait aimé davantage de précisions : de quels salons ou forums s'agit-il ? Quelle fut la nature des interventions ? Quel en fut le résultat (quantitatif et qualitatif) ? Quel impact sur le recrutement ?

- 2 ● Projet pédagogique :

Les items cruciaux de l'annexe descriptive sont elliptiques, et renseignent mal sur les domaines d'études (2.2) ou les exigences du programme (4.2). La formation, très académique, est peu en rapport avec la dimension « appliquée » de la mention. L'insistance portée sur l'histoire littéraire, la critique littéraire, le latin, la linguistique et les différentes techniques d'expression exigées dans les concours en font une bonne préparation pour de futurs professeurs de lettres des collèges et lycées. On s'étonnera cependant que seule une UE (S4/UE3) soit consacrée à la



littérature comparée, alors que l'annexe descriptive donnait la perspective comparatiste comme une des priorités du programme. Les autres métiers ciblés (journalisme, culture, édition, bibliothèque, orthophonie et même professorat des écoles) s'y retrouvent beaucoup moins. Faute de présenter d'authentiques parcours en L3, la maquette, sous son aspect monolithique, présente peu d'attrait professionnel.

Le dispositif général prévoit une présentation de l'Espace Numérique de Travail au cours de la semaine d'intégration des primo-arrivants. Cependant, la maquette ne dit mot sur la place réservée aux TICE dans l'enseignement. L'enseignement d'une langue vivante (choix limité à l'anglais ou à l'espagnol) est assuré du S1 au S6, à raison de 21h de TD par semestre, soit 126h sur l'intégralité de la licence. L'enseignement de la langue est envisagé dans une perspective de connaissance de la littérature étrangère (version littéraire), et non dans une perspective communicationnelle, comme on pourrait s'y attendre étant donné les objectifs affichés par cette licence dite « appliquée ». Le dispositif général prévoit le C2i en S1 dès la première semaine de cours au sein d'un dispositif unifié, sans fournir de détails quant à la mise en œuvre de la préparation. L'autoévaluation licence LMA reproduit la formule sans davantage y mettre de contenu. Curieusement, le C2i réapparaît dans une UE de S2, intitulée « Méthodologie informatique » (sic). Il y est toujours question de « bases », sans plus de précision.

On note l'absence complète d'un enseignement strictement transversal. Sous l'enseigne « méthodologie universitaire » (S1/UE5) se cache un enseignement de type paradisciplinaire d'ailleurs axé sur la recherche documentaire. Il en va de même de la « méthodologie informatique » (S2) orientée vers la discipline, des « techniques de documentation » (S3) ou de la « méthodologie de la synthèse de documents » (S4). On notera l'emploi abusif du mot « méthodologie » dans les cas énumérés.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Simplement mentionnée, l'orientation active ne fait l'objet d'aucun commentaire (modalités de mise en œuvre, bilan, etc.). Son existence n'est, semble-t-il, que théorique. Une UE d'ouverture est proposée en L1, mais à titre optionnel, la possibilité restant offerte de choisir l'UE d'ouverture de littérature. Aucune liste des UE d'ouverture des autres filières n'est fournie. Une UE de « méthodologie du travail universitaire » (S1/UE5) de 21h de TD est proposée : il s'agit d'une formation à la recherche documentaire, dans le domaine littéraire, finalisée par la présentation d'un dossier. Le caractère en est disciplinaire, et non transversal. Mentionné rapidement dans le descriptif général, et repris dans l'autoévaluation licence LMA, le tutorat d'accompagnement prend la forme d'une activité bénévole et s'appuie sur une association d'étudiants. Il n'existe pas de dispositif commun à l'échelle de l'établissement. Il n'existe qu'un parcours qui se diversifie quelque peu en L3 au gré d'un jeu d'options dans deux UE (en S5 et S6), baptisées « Formation personnalisée » ; sa progressivité tient au passage d'enseignements culturels et historiques à des problématiques plus aiguës touchant à la sociologie de la littérature ou à la théorie littéraire. L'aide à l'élaboration du projet professionnel se limite à deux stages (en S5 et S6), dont les modalités ne sont pas précisées, et dont le rapport peut être ramené à un « mémoire de recherche », ce qui remet en cause le caractère « obligatoire » du stage. Les réorientations en S1 sont mentionnées dans le descriptif général. Sont-elles effectives pour autant ? Si oui, selon quelle importance et avec quels résultats ? Au titre des passerelles, des possibilités d'accueil en L2 d'étudiants de L1 d'autres filières sont évoquées, mais sans détail quant à la procédure d'admission.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Plusieurs enseignements sont susceptibles de préparer aux licences professionnelles suivantes : Métiers de l'édition et de la communication culturelle, IUT, Métiers du livre et de l'édition. L'ouverture sur les masters apparaît cohérente. Il est surprenant de constater dans une filière tournée vers la culture et la communication l'absence de tout dispositif de mobilité nationale ou internationale. L'ouverture sur le monde professionnel se lit dans l'intervention de six professionnels, chiffre somme toute modeste : ils appartiennent au monde du journalisme, de l'art dramatique, du livre, de l'orthophonie. On ne sait cependant quelle part ils occupent respectivement dans la formation (quelles UE ? pour combien d'heures ?). Les stages professionnalisants, de deux semaines, indiqués comme « obligatoires » sont en réalité laissés au choix de l'étudiant. On en ignore les modalités concrètes.

La préparation aux carrières de l'enseignement occupe une place prépondérante dans la maquette. Elle prend deux formes : l'une orientée sur les concours de recrutement ; l'autre sur la technique de l'enseignement. Cependant la didactique ne fait l'objet d'aucune UE spécifique.

Le devenir des étudiants ne préoccupe pas le porteur du projet. Le tableau fourni ne donne pas le nombre de répondants à l'enquête, ni même le nombre des inscrits, données pourtant essentielles et dont l'absence est inquiétante. Les résultats produits, d'ailleurs étonnamment élevés, sont inexploitablement.